Mairie Arcachon

Occupation du Domaine Public
40 Rue Lucien Pinneberg
05.57.52.98.84 ou 06.87.60.63.21
ODPchantier@ville-arcachon.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ET SUPERFICIELLE DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande écrite, ***15 jours avant la date de l'occupation****.*
Pour ce faire le présent document est à adresser, dûment complété, au service ODP, 40 Rue Lucien Pinneberg, 33120 Arcachon Ou par courriel : **ODPchantier@ville-arcachon.fr**

Partie à remplir par le Demandeur

POUR UN DEMENAGEMENT

Je soussigné(e) : …… SIRET : .....
(Pour les particuliers fournir une copie pièce d'identité)

Représentant l'entreprise (le cas échéant) : .....

Adresse : .....

Téléphone obligatoire : ..... Courriel : ..... ……

1) Sollicite l'autorisation d'occuper une partie du domaine public pour

☐ Effectuer un déménagement ☐ Effectuer un emménagement

Adresse précise	Date de début	Date de fin	Véhicule m3
Emplacement occupé : ☐ Chaussée ☐ Trottoir ☐ Place de stationnement Nombre : …… ☐ Autre, à préciser : ……			
☐ Occupation avec impact sur la circulation - à préciser :			

2) **M'engage à matérialiser la réservation des places avec des balises anti-stationnement**, ne pas compromettre la sécurité des usagers de la voie publique, ne pas bloquer la circulation automobile, signaler correctement l'obstacle formé par mon installation (seule ma responsabilité restante engagée dans le cas d'un accident).

3) **M'engage** à régler la redevance d'occupation du domaine public sur la base des tarifs fixés par décision du Maire du 22 décembre 2025 (soit pour 2026 : 29,60 € / par place / par jour en zone de stationnement payant et 17,70 € / par place / par jour dans les autres secteurs).

Fait à .....,

Signature et pour les entreprises cachet obligatoire

Le ……..

Partie réservée à la Mairie

Nom du placier : ..... Date : ..... Signature : .....

Etat des lieux : .....

Directives particulières à respecter : .....

La Mairie d'Arcachon accorde l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public sur la base de la présente demande.

Fait à Arcachon, le ..... .

Responsable Service
Occupation du Domaine Public